

JURISTE AU SEIN DU DEPARTEMENT « RESEAUX ET INFRASTRUCTURES »

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

(REF. CRE 09-21-DAJ)

La Commission de régulation de l'énergie (CRE) concourt au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel au bénéfice des consommateurs finals dans le cadre de la construction d'un marché européen et en cohérence avec les objectifs de la politique énergétique française.

La direction des affaires juridiques (DAJ) a pour mission de veiller à la sécurité et à la régularité juridique des délibérations de la Commission et des décisions du Comité de règlement des différends et des sanctions (CoRDiS) de la CRE. Elle assure l'instruction des règlements de différends soumis au CoRDiS. Elle suit les recours contentieux formés contre les décisions des deux collèges de la CRE. Enfin, elle traite toute question juridique dont elle est saisie par les directions de la CRE.

Le département « réseaux et infrastructures » est garant de la sécurité juridique des questions relatives à l'accès et à l'utilisation des réseaux et infrastructures d'électricité et de gaz (transport, interconnexions, distribution, stockage, terminaux méthaniers), s'agissant notamment de leur tarification, ainsi que celles relatives à la certification et l'indépendance des gestionnaires de réseaux. Il assure également la régularité juridique des délibérations de la CRE en matière d'investissements des gestionnaires de réseaux.

ACTIVITES PRINCIPALES

Au sein du département « réseaux et infrastructures », sous l'autorité du chef de département, le juriste a vocation, en fonction des besoins et de l'actualité, à :

- ▶ Garantir la sécurité juridique des travaux de la CRE relatifs aux tarifs d'utilisation des réseaux de distribution (TURPE, ATRD de GRDF et des ELD, Fonds de péréquation de l'électricité, autoconsommation) et aux prestations annexes ;
- ▶ Garantir la sécurité juridique des travaux de la CRE sur les projets de comptage évolué des GRD ;
- ▶ Suivre les travaux de la CRE en lien avec l'hydrogène ;
- ▶ Intervenir en appui juridique aux directions opérationnelles ;
- ▶ Contribuer aux veilles juridiques de la DAJ ;
- ▶ Apporter son concours aux travaux européens sur les sujets traités par le département et participer aux dispositifs de coopération internationale ;
- ▶ Participer, en tant que de besoin, en appui du département « contentieux », à l'instruction des recours gracieux et contentieux dirigés contre les délibérations de la CRE dans les domaines traités par le département.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- ▶ Très bonnes connaissances en droit public et/ou droit de la régulation ; connaissances en droit de l'énergie souhaitables
- ▶ Excellentes capacités de communication orale et écrite, anglais courant
- ▶ Capacité d'analyse et de synthèse sur des sujets à technicité élevée
- ▶ Appétence pour les sujets techniques comme économiques (tarifs de réseaux notamment)
- ▶ Esprit d'initiative, force de proposition, rigueur, aptitude au travail en équipe, discrétion, autonomie.

PROFIL DU CANDIDAT

- ▶ Formation : bac +5, diplômé(e) d'un master relevant d'une spécialité du droit économique
- ▶ Expérience souhaitée : minimum 4 ans d'expérience

CARACTERISTIQUES DU POSTE

- ▶ CDD (agent contractuel de l'État) de 3 ans renouvelable. Le poste peut être pourvu par détachement sur contrat (CDD) d'un fonctionnaire titulaire d'une des fonctions publiques.
- ▶ Rémunération selon profil et expérience.
- ▶ Localisation du poste : 15 rue Pasquier, 75008 Paris.

TITRE DU RAPPORT

jour mois année

► Candidature (CV + lettre) à adresser à la direction des ressources humaines par mail : drh-recrutement@cre.fr